



Décision du 25 Avril 2022 en application de l'article L 5211-10  
du Code Général des Collectivités Territoriales

Fourniture de matériaux pour réparation ponctuelle de  
chaussée 2022 ; (Marché n° 2022-0000000007-00).

2022-06

Le Président de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la  
commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 Décembre 2016 portant fusion des communautés de  
communes Brame Benaize, Basse Marche et Haut Limousin au 01 Janvier 2017 et portant  
création de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 Mai 2019 portant statuts de la communauté de communes  
du Haut Limousin en Marche;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2020 portant modification des statuts de la  
Communauté de Communes Haut Limousin en Marche ;

Vu la délibération n°2020-085 en date du 27 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du  
Conseil Communautaire vers le Président,

Vu le budget de la communauté de communes du Haut- Limousin en Marche ;

Vu la consultation lancée le 16/02/2022 sur le profil acheteur ;

Vu les offres reçues à ce jour et l'analyse faite par les services ;

Considérant la nécessité d'assurer la livraison d'enrobé dense à froid permettant de maintenir la  
viabilité et l'état d'entretien des chaussées des voies déclarées d'intérêt communautaire ;

## D E C I D E

**Article 1** Un marché n° 2022-0000000007-00 de fourniture de matériaux pour réparation  
ponctuelle de chaussée 2021 est conclu avec la SARL COURCELLE Didier 18 rue du 19 mars  
1962, 87190 MAGNAC LAVAL pour un montant de 96.36 € HT soit 115.63 € TTC la tonne livrée  
pour un tonnage maximum de 75 tonnes

**Article 2 :** La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Bellac le 25 Avril 2022

Le Président



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-François PÉTRIN". Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "COMUNITE COMMUNES de NANT LIMON" at the top, "Jean-François PÉTRIN" in the center, and "COMUNITE COMMUNES de NANT LIMON" at the bottom, with "R.F." and a star at the very bottom.